COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Embauche de Line Gagnon et Carl Gagnon au cabinet du maire

LE MAIRE N'A PAS LE DROIT D'EMBAUCHER DE PERSONNEL POLITIQUE

SAGUENAY, le 30 octobre 2015 – La conseillère désignée de l'opposition et chef désignée de l'ERD Josée Néron estime que le maire de Saguenay n'a pas le droit d'embaucher de personnel politique avant le 1er janvier 2016, et qu'il doit geler l'embauche de Line Gagnon et de Carl Gagnon jusqu'à cette date.

Josée Néron rappelle le maire a exprimé son souhait de ne pas avoir de cabinet en 2015. «En vertu de la loi, comme il a dit qu'il n'aurait pas de cabinet en 2015, aucun argent n'est prévu pour son cabinet au budget de la Ville cette année. S'il veut un cabinet, il devra respecter la loi. Le maire devra signifier son intention de nommer du personnel politique avant que le budget 2016 soit adopté. Cela signifie qu'il devra attendre le 1er janvier pour bénéficier des services de Line Gagnon et Carl Gagnon», rappelle Josée Néron.

«Actuellement, rien au budget ne prévoit cette dépense, il agit donc de façon illégale en procédant à l'embauche d'employés de son cabinet», rapporte Josée Néron.

-30-

Renseignements :
Catherine Bergeron
Directrice adjointe aux communications et affaires juridiques
Cabinet de l'opposition officielle de Ville de Saguenay
T|418|698|3981 poste 1
C|418|817|5908